

Service : Information sur le statut des artistes

RÉF | 1285

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

- Consultation avec un avocat spécialisé pour des questions relatives au statut d'artiste et des questions concernant les aspects juridiques des contrats ainsi que les aspects fiscaux.

Aussi pour les asbl du secteur culturel.

Certification(s) visée(s)

Aucun

Type de formation

[Associatif](#)

ORGANISATION

Horaire

le jeudi de 13h à 15h sur rendez-vous

Coût

10€ /consultation - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez directement l'organisme pour obtenir un rendez-vous

Organisme

Service de la culture de Saint-Gilles

Rue de Parme 69

1060 Saint-Gilles

Tél: 02 534 56 05

